

Visite de Monsieur Nicolas FORISSIER en Lorraine
Le Mercredi 16 décembre 2009

Monsieur Nicolas FORISSIER, député de l'Indre, se présente comme le médiateur national du Plan de Soutien Exceptionnel à l'Agriculture.

Il souhaite que ce PSEA soit mis en œuvre rapidement et efficacement, dans toutes les régions. L'esprit de ce plan est de ne laisser aucun agriculteur sur le bord de la route et que soit prioritaire les exploitants ayant le plus besoin.

Il rappelle le rôle de médiateur entre les agriculteurs et les banques, qui est de la charge des représentants départementaux de la Banque de France.

La Ferme France connaît une crise d'une ampleur sans précédent, au niveau économique, sociale et structurelle. Le PSEA est une réponse rapide à cette crise, mais n'est pas suffisante. Ainsi le gouvernement travaille, au niveau structurel, sur le projet de loi de Modernisation de l'Agriculture qui sera discuté au Parlement la semaine prochaine. De même, le gouvernement travaille au niveau européen au renforcement de la PAC après 2013.

M. FORISSIER souhaite qu'on lui fasse remonter les problèmes rencontrés dans la mise en place de ce plan ainsi que les adaptations nécessaires. Par exemple, une adaptation de la mesure Agridiff, sera très prochainement proposée.

Le Conseil Régional de Lorraine, remercie le Préfet de son invitation, et rappelle l'engagement de son Président à un accompagnement à hauteur d'un million d'euros. Cet accompagnement s'ajoutera à l'enveloppe nationale de 2,3 millions d'euros dans le cadre du dispositif du Fond d'Allègement des Charges (FAC). Même si cette enveloppe n'est pas suffisante, elle devrait permettre d'aider dans un premier temps 1 200 exploitants.

Nicolas FORISSIER répond qu'il fera évoluer les enveloppes autant que faire se peut.

Les banques rappellent qu'une réunion de concertation s'est tenue à la DRAAF le samedi 28 novembre 2009 afin de définir un code de bonne conduite. Ainsi les banques présentent à leur clientèle toutes les mesures disponibles dans le cadre de ce plan, et ne font bénéficier de ces mesures que les exploitants les plus nécessiteux, afin de ne pas créer des effets d'aubaine.

Cependant, dans certains cas, la durée des prêts proposés est trop courte, et il serait souhaitable de mettre en place des prêts de restructuration d'une durée supérieure à 10 ans.

Les problèmes de trésorerie dans les exploitations devraient se rencontrer au début du printemps 2010.

Nicolas FORISSIER étudiera la possibilité de l'allongement de la durée des prêts.

La FRSEA se présente comme la configuration régionale des syndicats départementaux. Elle rappelle qu'elle avait demandé une année blanche, car les montants du PSEA sont insuffisants. Elle fait le point sur les différentes mesures du plan :

- Prêt de trésorerie : il ne peut y avoir d'effet d'aubaine, car en Lorraine la baisse d'EBE est de 30%. Ces prêts sont maintenant ouverts au CUMA, cependant puisque tous les agriculteurs ne pourront pas en bénéficier, les agriculteurs doivent rester prioritaires ;
- Agridiff : il est nécessaire de définir très rapidement de nouvelles règles ;
- FAC : choix d'une organisation régionale, avec l'aide du Conseil régional, pour une mise en place rapide du plan ;
- MSA : la date limite du 31/12 est trop rapproché, il faudrait pouvoir la reporter.
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : la taxe est déjà payée par plus de 90% des exploitants. Ne pourrait-elle pas être fongible dans le FAC ?
- TIPP : en attente du formulaire ;
- Besoin d'un outil de restructuration à plus long terme ;
- Souhaite une continuité de l'accompagnement de l'État, après ce plan.

La Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine, réaffirme les demandes de la FRSEA et confirme le besoin d'une aide de restructuration de la dette des exploitations, qui se trouvant dans une région intermédiaire ont été fortement impactées par la crise. Les Chambres départementales accompagnent aussi les agriculteurs face à cette crise, ainsi par exemple un numéro d'urgence a été mis en place pour répondre aux questions de tous les agriculteurs.

Nicolas FORISSIER remercie les participants, des propositions faites par les différents partenaires et réaffirme la volonté de l'État de soutenir l'agriculture qui est un secteur stratégique.